

Les particularités lexicales dans les manuels de lecture burkinabè : représentations et perspectives didactiques

Issaka SAWADOGO

Université Joseph Ki-Zerbo

sawadogoissakas@gmail.com

Résumé : Le français, langue officielle au Burkina Faso, cohabite avec une soixantaine de langues nationales. Dans un tel contexte, cette langue officielle devient une “*langue africaine*” (Dumont, 1990) en acquérant une certaine spécificité au niveau phonétique, lexicale et morphosyntaxique. Dès lors, se pose la question d’un enseignement / apprentissage du français qui prenne en compte les réalités socioculturelles de l’apprenant de façon générale, et la norme endogène en particulier. En d’autres termes, la problématique suivante peut être formulée : le livre de lecture étant un outil didactique de premier ordre dans l’acquisition de la langue française, quelles représentations sociolinguistiques les auteurs des textes des manuels construisent à l’égard des particularités lexicales dans une perspective didactique ? L’étude révèle d’abord que les manuels de lecture au Burkina prennent en compte la réalité de la

norme endogène ; par ailleurs, les auteurs des textes des manuels de lecture affichent des représentations divergentes par rapport à cette norme en question. Une réflexion sur la redéfinition d'une didactique s'impose.

***Mots – clés :** représentations, sociolinguistiques, norme endogène, norme scolaire, manuel de lecture*

Abstract: French the official language in Burkina Faso lives together with about sixty local languages. In this kind of situation, the official language develops to be an 'African language' (Dumont1990), acquires a certain specificity at the phonetic, lexical and morphosyntactic levels. From there on, the question of teaching / learning which takes into account the sociocultural realities of the learner and more precisely the endogenous norm arises. In other words, the following problematic can be formulated: the textbook being an important didactic tool in the French language learning, which sociolinguistic representations do the authors of textbooks conceive towards lexical specificities in a didactic perspective? The aim of this work is to study the different viewpoints of the authors of the texts in the textbooks towards lexical specificities through an analysis of school textbooks at primary school in order to contribute to the didactic of French , second language in Burkina Faso. First the study reveals that the textbooks take into account the endogenous norm.

Moreover the authors of texts show different positions towards lexical specificities. A thought on a definition of a didactic linguistic norm is necessary.

Keywords: *sociolinguistic representations, endogenous norm, didactic norm, textbook*

Introduction

Le Burkina Faso, à l'instar d'un certain nombre de pays africains subsahariens francophones, est un Etat plurilingue où la langue française, langue officielle, cohabite avec une soixantaines de langues dites nationales (Kedrebeogo,1996). Les systèmes éducatifs connaissent une '*crise structurelle*' liée, en partie, à l'usage d'une langue française qui ne s'adapte pas aux réalités socioculturelles de l'apprenant négro-africain (Dumont 1990 : 37). Le manuel de lecture, au Burkina Faso, par exemple, tente de résoudre cette question en intégrant dans les textes de lecture des thématiques ayant une coloration endogène et des particularismes au niveau du lexique. Mais la manière d'intégrer ces particularités

lexicales dans le texte varie d'un auteur à l'autre si bien que la problématique suivante peut être formulée : quelles représentations les auteurs des textes des manuels de lecture ont – ils par rapport à la norme endogène ? De cette problématique découle une hypothèse centrale : les auteurs des textes des manuels ont des représentations divergentes par rapport aux particularités lexicales. Cette hypothèse centrale sous-tend deux hypothèses subsidiaires : 1. Les manuels de lecture burkinabè accordent une place importante aux lexies relevant de la norme endogène. 2. Face aux particularités lexicales, les auteurs des textes des manuels de lecture affichent deux postures divergentes : l'acceptation et la distanciation. A travers une analyse des manuels scolaires à l'école primaire, l'objectif de ce travail est de décrire les diverses positions des auteurs des textes des manuels de lecture à l'égard des particularités lexicales dans le but de contribuer à la didactique du français, langue seconde au

Burkina Faso. L'étude s'appuie sur une analyse des manuels de lecture utilisés à l'école primaire.

Cadre théorique et méthodologique

La présente étude s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Plus spécifiquement, il s'agit pour nous de nous intéresser aux représentations en tant que rapport du locuteur de la langue vis-à-vis de la langue elle – même (Calvet 1999). Si les représentations (ce que les locuteurs pensent des langues) sont généralement explicites et recueillies à l'aide de questionnaires et des guides d'entretien (Canut, 1998 ; Napon, 1992), elles peuvent être implicites ; dans ce cas, une prise en compte des stratégies discursives employées par le locuteur peut permettre d'étudier ce rapport instable de ce dernier vis-à-vis de la langue (Petitjean, 2009 ; Maurer, 1998). C'est cette dernière approche (elle est discursive) qui est privilégiée dans la présente étude. Si Calvet(1999) voit à travers le français en Afrique un phénomène

d'acclimatation, laissant voir une tendance de la langue à subir les lois de la variation sur les plans phonétique, lexical et syntaxique, c'est le concept d'appropriation qui est le plus utilisé par les linguistes du domaine (Dumont, 2008 ; Dumont, 1990 ; Dumont et Maurer, 1995). Au Burkina Faso, la particularité du français sur le plan lexical a été attestée par Ouoba (1990) et Kéita(2000). Dans un contexte favorable au changement linguistique comme l'exprime l'espace francophone, l'on est en droit de s'intéresser aux enjeux de cette appropriation dans un secteur aussi normatif qu'est l'environnement didactique. La recherche s'applique alors à la didactique du français langue seconde, langue qui s'enrichit des apports des langues locales (Dumont et Maurer 1995). Si la question de la norme endogène au Burkina Faso est souvent posée sous l'angle des représentations des enseignants en milieu scolaire en mettant un accent particulier sur le phénomène de l'insécurité linguistique (Diarra 2004, Batiana et Diarra, 2005), il s'avère intéressant de s'interroger également sur la légitimité

accordée à cette norme dans les manuels de lecture à l'école primaire. Au départ, nous avons recensé les termes présentant des écarts vis-à-vis de la norme académique dans le discours des enseignants lorsque ceux-ci abordaient des questions liées à la didactique et à leur métier. Mais nous nous sommes rendu compte que cette forme d'appropriation n'était pas seulement orale. Un examen des manuels scolaires confirme une appropriation du lexique à l'écrit. A l'aide de fiches de lecture, les textes des manuels scolaires de la première année (CP1) à la dernière année (CM2) ont été analysés; ces fiches ont permis de recenser toutes les particularités lexicales utilisées dans les textes ainsi que les contextes dans lesquels elles apparaissent selon les représentations de leurs utilisateurs (graphie, usage des guillemets, création de termes français en lieu et place du particularisme déjà existant etc.). Ensuite, la présence ou non de ces termes recensés a été vérifiée dans l'*Inventaire des particularités lexicales du français de l'Afrique noire* et dans le *Dictionnaire universel* (un dictionnaire qui

s'inspire des travaux menés par les auteurs de l' *Inventaire des particularités lexicales de l'Afrique noire*).

Des particularismes attestés dans les manuels de lecture

Il s'est agi d'abord d'étudier la pertinence des particularismes dans les manuels en vérifiant leur présence ou non dans l'*Inventaire* et dans le *Dictionnaire Universel*. Pour la présente étude, il n'a été retenu que ce qui constituait une particularité lexicale dans les manuels utilisés à l'école burkinabè. Et cela a amené l'enquêteur à analyser son répertoire, en tenant compte de deux aspects :

- Les lexies attestées par l'*Inventaire* et le *Dictionnaire Universel* et utilisées dans les manuels.
- Les lexies n'étant attestées ni par l'*Inventaire*, ni par le *Dictionnaire Universel* mais qui sont utilisées dans les manuels.

A titre illustratif, quelques lexies (particularités lexicales) ont été retenues. Pour chaque particularité lexicale, l'on donne au moins un exemple, la classe où le manuel est utilisé, en précisant la page.

Pour les lexies attestées par l'*Inventaire* et le *Dictionnaire Universel* et utilisées dans les manuels, l'on peut citer :

- **marigot** :

(CE1, p.8) : "Celui-ci se trouve à l'est du marigot".

(CE2, p.41) : "Dans les broussailles, près du marigot (...)".

- **cauris** :

(CE2, p.20) : "Tout en sifflant, Karim orne le front de cauris".

- **karité** :

(CP1, p.64) : "Elle va à Bobo avec du karité"

(CM1, p.154) : "Lui-même ne sachant plus quoi faire grimpa dans un jeune karité (...)"

Il y a les particularismes utilisés dans les manuels, sans être attestés par les deux ouvrages de référence : l' *Inventaire* et le *Dictionnaire Universel*:

-**dodos** :

(CE2, p.22) " Au loin, Aicha et Karim aperçoivent la foule des dodos qui s'avancent(...)

-**Yatenga Naaba** :

(CE2, p.144) : " (...)Yangouba demande à son père l'autorisation d'aller remercier le Yatenga Naaba"

-**pionniers** :

(CP2, p.104) : "Alou voit venir les pionniers"

(CE1.p.10) " Les pionniers de l'école se réunissent"

Pour ce qui concerne les particularismes recensés (et qui sont attestés par l'*Inventaire*), nous remarquons qu'ils conviennent de façon générale, à des réalités socioculturelles qui caractérisent l'Afrique ; les domaines auxquels ils renvoient sont multiples : l'alimentation (**tô, dolo, beignets**), les arbres (**karité, néré, tamarin**), la tradition, les cérémonies et les jeux (**griot, cauris, kola, waré**), les outils et les récipients (**canari, dabas, calébasée**), le temps, la nature et les saisons (**marigot, harmattan, hivernage, kaolin**), l'habitat (**campement, concession**).

Il faudrait, par ailleurs, noter que les particularismes de la deuxième liste, même si l'on ne les retrouve dans aucun des deux ouvrages de référence, expriment des réalités locales, et sont (pour leur majorité) porteuses d'une connotation socioculturelle spécifiquement burkinabè. La plupart de ces lexies fonctionnent comme des marques de l'espace socioculturel ou elles sont employées. En d'autres termes, ils sont difficilement utilisables hors de la localité d'où elles tirent leur origine. Ici également, les situations auxquelles l'on fait référence sont diverses : les

festivités, les rites et les pratiques traditionnelles (**dodos**, « **djandio** », etc.) la chefferie (**Yatenga-Naaba**), l'époque dite révolutionnaire, ses hommes et ses exploits (**ditanyè**, **permanence**, **pionniers**, **sofas**), boisson et alimentation locales (**eau glacée**, **eau blanche**, **dolo**), la culture nationale, (**foire-exposition**, etc.).

Deux précisions peuvent alors se dégager. D'abord, la présence de la même particularité (répertoriée dans les manuels) dans chacun des deux ouvrages dictionnaires témoigne d'un important rapport entre ces deux documents ; le *Dictionnaire universel* serait donc un document reconnaissant et légitimant, dans une certaine mesure, la norme endogène contenue dans l'*Inventaire*. Ensuite, le fait qu'une particularité lexicale dans le manuel ne soit recensée par aucun des ouvrages de référence pourrait avant tout poser un problème de légitimité ; en réalité ces particularités lexicales uniquement reconnues par le manuel scolaire tirent leur existence et leur légitimité de l'usage local restreint ; en d'autres termes, ces particularités lexicales ont moins de chance d'être utilisées dans une zone où n'existe pas la réalité à laquelle elles font référence. Or, l'un des critères ayant motivé la reconnaissance de telle ou telle lexie par les concepteurs de l'*Inventaire* ou du *Dictionnaire universel* tient aussi du degré d'usage

de ce terme dans un espace géographique africain plus vaste (Diarra, 2004) ; il y a alors une légitimité du point de vue des ouvrages de référence et une légitimité du point de vue des manuels scolaires. Il serait alors intéressant de considérer les deux formes de légitimité dans la définition d'une norme scolaire.

De l'usage des guillemets ou de l'italique

L'emploi des guillemets ou de l'italique témoigne (parmi d'autres rôles) d'une volonté de celui qui écrit de se positionner par rapport à la forme du mot utilisé : et généralement, celui qui écrit dans ce cas affiche une certaine représentation (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU 2002). Il est intéressant d'abord de répertorier des cas d'usage des guillemets ou de l'italique dans le but de les examiner sous l'angle de l'analyse des représentations sociolinguistiques. Nous avons recensé, à titre illustratif :

-« **Waré** » (CE1.p.78) sorte de jeu africain ; avec une majuscule, mais ailleurs, s'écrit sans guillemets tantôt avec la majuscule.

(CM1.P.24), ou tantôt sans la majuscule (CE2, p.98).

-« **zom-coom** » : boisson locale faite généralement à base du petit mil, s'écrit ici avec les guillemets (CM1, p. 32).

-« **L'Étalon du Yennenga** » (CM2.p.175) : Yennega est une princesse, un personnage historique dans l'histoire des Moose, locuteurs du moore, langue nationale burkinabè, amazone dont les aventures sont liées à celles de son cheval. 1^{er} prix attribué au meilleur cinéaste lors du Festival panafricain cinéma de Ouagadougou ; ailleurs le terme est employé sans guillemets mais avec une légère variation graphique : **L'Étalon de Yennega** (CM1,p.183).

-« **faso dan fani** » (CP2, p.84) : Habit exclusivement fait en cotonnade, valorisé surtout à l'époque du CNR (régime d'exception dit révolutionnaire au Burkina) ; on écrit également *faso dan fani*, sans les guillemets mais l'italique demeure (CM1, p.106).

De façon générale on peut noter la fréquence de particularités lexicales issues des langues natives. En outre, les guillemets, l'italique ou la majuscule sont employés, non sur la base d'une

règle précise mais selon les sentiments de chaque auteur du manuel qui, de façon, implicite laisse percevoir sa représentation.

A la recherche d'une hyper-norme ?

L'on a également noté l'emploi d'un certain nombre de particularités lexicales qui, en réalité, ne viennent que pour remplacer des particularités locales déjà existantes, déjà populaires et connues de tous les locuteurs du français burkinabè ; ces particularités lexicales de seconde main, il est vrai, font référence à des réalités locales endogènes, à des choses ou faits spécifiques à l'environnement local ; cependant, force est de constater qu'elles ne sont pas indispensables. Elles relèvent plus de l'imagination de l'auteur du texte que d'une pratique populaire réellement attestée. De façon générale, on note que ces particularités, tentent, du point de vue forme, d'effacer toute référence à la langue nationale. Tous les éléments qui composent ces unités locales sont issus du français :

-**Jus de jingembre** (CP2, p.20) utilisé en lieu et place de **gnamakou dji** (déjà employé par les locuteurs francophones burkinabè).

-**pâte de mil** (CE1.P.118) utilisé en lieu et place de **tô** (déjà attesté dans le français burkinabè).

-**eau blanche** (CM2,p.156) : utilisé en lieu et place de **zom-koom** attesté par l'usage local).

Au regard de tous les aspects linguistiques relevés, l'on peut essayer d'étudier les représentations sociolinguistiques des auteurs des textes. En d'autres termes, l'on a tenté de répondre à la question suivante : quels types de postures sociolinguistiques peut-on dégager au travers des modalités d'insertion des particularités lexicales dans les manuels ?

Esquisse d'une typologie de représentation face à la norme endogène : entre tolérance et distanciation

De façon générale, on peut dégager trois attitudes majeures des auteurs des textes des manuels face à la norme endogène.

-Une attitude favorable à l'intégration de la norme endogène en français en situation didactique ; en effet, on a noté une bonne liste de particularités lexicales, employées de façon neutre, comme les autres unités lexicales du français standard (sans guillemets ou italique). C'est l'exemple de lexies **dolo, tô, daba, tamarinier, balafon**, etc. C'est *l'attitude intégrationniste* qui exprime une tolérance vis-à-vis de l'utilisation des particularités lexicales en situation didactique. Cette représentation reste pragmatique dans la mesure où elle implique un usage du français en fonction des réalités locales et des besoins de la communication. Ici, le locuteur semble être en sécurité linguistique car il ne se gêne pas dans l'usage de la norme endogène.

-Une autre attitude s'affiche, et qui se situerait entre l'acceptation et la distanciation, entre tolérance et rejet. Il y a ici une représentation ambiguë, floue, fluctuant, dans la mesure où en utilisant la norme endogène, l'on garde en même temps à son sujet une certaine distance qui se traduit par l'usage des guillemets ou de l'italique. En réalité les guillemets ou l'italique, dans certaines situations jouent le même rôle : l'auteur qui emploie l'unité ou les unités lexicales entre guillemets ou en italique veut communiquer un signifié, (cependant, il exprime une certaine distance par rapport à la légitimité de la forme de l'unité lexicale). Dans une telle situation, l'on est en droit de se demander si cette

attitude, au fond, ne voudrait pas traduire une sorte de refus non exprimé de cette norme endogène ; on pourrait qualifier cette représentation de *médiane*, dans la mesure, où visiblement, l'emploi de la particularité en question, pourrait constituer un pas important vers son intégration totale. Cela est illustré par les unités lexicales « **zom-coom** », « **bobolais** », « **sofas** », etc. . Ici l'on est en situation d'insécurité linguistique car le locuteur hésite, pense que ce qu'il dit n'est pas la norme. Il emploie la norme endogène mais reste réservé cependant.

- La dernière attitude est loin d'être pragmatique. L'on semble fuir la norme endogène (dans sa version qui admet les unités empruntées à la langue burkinabè) ; la particularité lexicale existe bien dans les pratiques et les représentations des locuteurs francophones burkinabè, et est généralement représentée par une unité de la langue nationale ; mais, les auteurs trouvent pour ces particularités lexicales, des équivalents (en puisant dans le français standard). L'unité demeure tout de même une particularité lexicale dans la mesure où la référence à la réalité locale demeure. Toutefois, cette nouvelle unité lexicale forgée (généralement plus développée, puisqu'il s'apparente plutôt à une définition) efface toute la connotation sémantico-culturelle du départ. On peut illustrer cela ainsi :

- **Jus de gingembre** : employé à la place de **gnamaku dji**. A Ouagadougou ou au Burkina Faso de façon générale, c'est l'emploi du second terme qui s'impose dans le français des locuteurs ; par ailleurs, on perçoit à travers cette unité lexicale (du jula) l'expression d'une culture en matière d'alimentation propre à une zone africaine donnée, ici, le Burkina Faso.

-**pâte de mil** : employé ici à la place de **tô** ; le premier emploi ne saurait porter une signification pratique au Burkina Faso. Il reste vague et imprécis. Le second, au contraire, s'impose et est l'expression d'un mode culinaire (un met populaire) dans la culture et les habitudes de tous les Burkinabè.

-**eau blanche** : employé à la place de **zom-coom**, perd ici toute sa connotation et la charge culturelle qu'il est supposé transmettre. Le second emploi au contraire renvoie systématiquement à une boisson locale, qu'on offre, à l'étranger pour lui souhaiter la bienvenue dans les sociétés de langue moore.

Quand on examine ces particularités lexicales de seconde main, l'on peut dire qu'elles relèvent plus d'un idéal de langue, d'un mythe, de la quête d'une certaine pureté que des besoins réels de la communication. En réalité, il existait déjà des particularités

légitimes (en langue nationale) qui satisfont aux besoins de communication. C'est donc dans cette forme d'emploi, une manière de rejeter la norme endogène dans sa version empreinte d'éléments empruntés aux langues burkinabè natives, au profit d'une norme exogène. C'est une représentation de type *puriste* ; elle se situe à un niveau extrême du champ représentationnel et peut traduire une insécurité linguistique : l'auteur, non satisfait de la norme qu'il utilise, est en quête permanente d'une norme idéale, d'une hyper- norme. Il se distancie visiblement de la norme endogène.

Conclusion

Au regard de l'analyse des particularités lexicales contenues dans les manuels scolaires, l'on peut dire que celles-ci s'intègrent difficilement à l'écrit. Or pour Dumont et Maurer (1995), les nouvelles méthodes d'enseignement / apprentissage doivent nécessairement prendre cette nouvelle norme, c'est-à-dire s'orienter vers une norme scolaire plus souple en ce sens

qu'elle intègre et légitime la norme endogène; ce travail de révision des méthodes didactiques implique que l'on s'oriente beaucoup plus vers un français de communication et une didactique de français langue seconde sans oublier cependant le rôle de cette même langue dans le processus d'intégration de l'apprenant au monde scolaire. Par ailleurs, l'on gagnerait, en plus de la prise en compte des particularités lexicales, opter pour une didactique incluant un véritable partenariat entre le français et les langues nationales (Nikiéma, 2008)

Références bibliographiques

BATIANA, A. et DIARRA, L. (2005) : "Les enseignants du français au Burkina Faso face à la norme et à l'insécurité linguistique", actes du cinquième colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest à Ouagadougou, du 27 au 30 septembre 2004, CERLESHS, PUO, Université de Ouagadougou, pp.349-363.

CALVET, L.-J. (1999) : Pour une écologie des langues du monde, éditions Plon, Paris, 304p.

CANUT, C. (1998) : «Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour

Quelles réalités ?", in Imaginaires linguistiques en Afrique (CANUT, C. éd),
l'Harmattan, Paris, pp.11-16.

CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. (2002) : Dictionnaire d'analyse
du discours, Paris, Editions du Seuil..

DIARRA, L. (2004) : Endogenéité du français Burkina Faso : fondements
linguistiques et sociolinguistiques, perspectives didactiques et lexicographiques,
thèse de doctorat unique, département de linguistique, UFR/LAC, Université
de Ouagadougou.

DUMONT, P. (1990) : Le français langue africaine, Paris, l'Harmattan.

DUMONT, P. (2008) : La francophonie autrement, héritage senghorien. Et si
le Faire l'emportait sur le Dire...

,l'Harmattan, Paris.

DUMONT, P., MAURER B. (1995) : Sociolinguistique du français en Afrique
francophone, Paris, Edicef /AUPELF.

IFA (1988) : Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire,
Paris, Edicef -AUPELF .

IPB(1987) : Livre de lecture Deuxième année, Ouagadougou, Mebam.

IPB(2006) : Livre de lecture Troisième année, Ouagadougou, Meba.

IPB(2012) : Livre de lecture Quatrième année, Ouagadougou, Mebam.

IPB(2012) : Livre de lecture Cinquième année, Ouagadougou, Mebam.

IPB (2015) : Livre de lecture Sixième année, Ouagadougou, Nathan – Meba..

IPB (2015) : Lire au Burkina Première année, Ouagadougou, Mena.

KEDREBEOGO, G. (1996): "Linguistic diversity and language policy : the challenges of multilinguisme in Burkina Faso",

in Sciences et Techniques, volume 22 , N-1 , Revue de la Recherche au Burkina, CNRST, Ouagadougou, pp-121-143.

KEITA, A. (2000) : « Emprunts du français aux langues nationales : acceptabilité, intégration et traitement lexicographique.

Cas du Burkina Faso », in Latin, D. et Poirier, C. : Contacts : perspectives lexicographiques, Ed. AUF, Presses de

l'Université de Laval (PUL), série A.S. pp. 210-220).

LATIN D., MAURIN M, et alii (1995) : Dictionnaire Universel, Vanves, Edicef.

MAURER, B. (1998) : "De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques ?", in Imaginaires linguistiques (CANUT, C. éd), l'Harmattan, pp. 27-37.

NAPON, A. (1992) : Etude du français des non-lettres au Burkina Faso, thèse de doctorat (nouveau régime), département des sciences du langage et de la communication, UFR de lettres et sciences humaines, Université de Rouen.

NIKIEMA, N. (2008) : "Pour un statut de « langue partenaire de scolarisation » pour le français dans l'espace francophone", in Actes du 7^e colloque, interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou 20-22 octobre 2008 (NAPON, A. éd), pp. 419-458.

OUOBA, B.B. (1990) : "Le français parlé au Burkina Faso, in Visages du français, variétés lexicales" (CLAS, A. et OUOBA, B.B., dir), Edition John Libbey Eurotext, Paris, pp. 73-79.

PETTITJEAN, C. (2009) : Représentation linguistique et plurilinguisme, thèse de doctorat, Faculté de lettres, Institut des sciences du langage et de la communication, Université de Neuchâtel, 483 p.